

Le Père Recteur
JR/4088/21

Jamhour, le 22 février 2021

Aux parents des élèves du Collège Saint-Grégoire
Objet : **Scolarité des deuxième et troisième trimestres de l'année 2020-2021**

Chers parents,

Cette lettre que vous recevez avec la deuxième facture de la scolarité de cette année a pour objectif de vous annoncer les mesures prises à ce sujet et de clarifier quelques points concernant les frais d'écologie et ceux du service de transport. La lettre pourrait vous sembler longue, vous m'en excuserez, mais sa teneur est essentielle. J'invite chacun et chacune d'entre vous à la lire attentivement d'autant que ce qui va être annoncé revêt pour nous une importance majeure.

D'abord, je tiens à vous assurer que nous avons préparé avec beaucoup de soin le budget de l'année 2020-2021. Nous avons essayé de limiter au maximum nos dépenses pour ne pas plomber ce budget, surtout en ces temps durs sur le plan économique et monétaire. Nous avons pris le risque de faire nos projections financières en nous basant sur une monnaie qui ne cesse de se dévaluer au fil des jours. C'est sans compter que la subvention de l'État libanais sur quelques produits de base, en particulier les produits pétroliers, ne semble pas devoir rester encore longtemps en vigueur. La levée imminente de cette subvention affectera inévitablement les prix dans tous les secteurs et rendra le coût de tous les services encore plus cher. D'où la difficulté à évaluer les augmentations et à estimer les pertes. Cela relève presque **de l'impossible !**

Dans tous les cas de figure, malgré tous les efforts déployés, le déficit dans notre budget de cette année a dépassé les 12%, ce qui représente la somme de 697,076,059LL. Nous n'avons pas réussi à le réduire davantage. Cela fait deux années consécutives que nous présentons au **Ministère de l'Éducation des budgets déficitaires** de quelques centaines de millions de livres libanaises pour le Collège Saint-Grégoire (CSG). En 2018-2019, le déficit s'est élevé à 285,101,921LL, en 2019-2020 à 510,910,660LL. Notons que le déficit de chaque année scolaire plombe le budget de l'année suivante ; ainsi ce déficit ne fait qu'augmenter d'une année à l'autre, comme le montrent les chiffres susmentionnés. Sans oublier que, ces deux dernières années, les impayés ou les retards de paiement cumulés par certaines familles creusent davantage le déficit budgétaire. D'où la situation alarmante de nos finances et le danger qui nous guette dans les jours à venir...

Autant dire que cette conjoncture compliquée n'est nullement due aux augmentations de salaires, sachant que la masse salariale en 2020-2021 s'est réduite de 119,615,554LL. En réalité, **ce sont les frais de fonctionnement de l'établissement qui ont augmenté** malgré la fermeture de l'école et ce, à cause de la dévaluation vertigineuse de la livre libanaise.

Deux réunions ont eu lieu avec des représentants du comité des parents pour leur expliquer les chiffres, en détail, et **pour leur demander d'accepter le principe** de partage des pertes entre le Collège et les parents, solidarité oblige. Cette solidarité consiste normalement en un partage équitable des pertes entre les membres d'une même famille. Aussi, avons-nous proposé une augmentation de 6% sur les bourses, sachant que le taux d'inflation dans le pays a dépassé les 600% ! Le Collège, de son côté, assumerait le reste des pertes. Cette augmentation représente quelque 350,289LL par élève, ce qui constitue moins de 38\$ au taux d'aujourd'hui.

Mais il se trouve que le comité, que vous avez élu librement, a rejeté catégoriquement la proposition du Collège en alléguant que les temps sont difficiles et que les élèves n'ont pas profité du campus d'Achrafieh. Il faut bien avoir à l'esprit que la moyenne des bourses au CSG demeure, et de loin, inférieure à celle du Collège Notre-Dame de Jamhour (CNDJ), soit 1,427,100LL par élève. Par ailleurs, pour soutenir le CSG, le CNDJ assure gratuitement plusieurs services administratifs et pédagogiques. Ajoutons à cela l'accueil des élèves du CSG, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, sur le campus du CNDJ pendant la période d'ouverture en semi-présentiel au cours du premier trimestre. Toutes nos explications sont restées sans effet, puisque, avant même d'examiner la réalité financière du Collège, le comité avait déjà rejeté le principe d'augmentation, comme si l'économie et les prix n'avaient subi aucun changement depuis septembre 2019...

J'avoue que **c'est la première fois que le Collège se trouve dans une** telle situation ! C'est ce même Collège qui, depuis des décennies, n'a épargné aucun effort pour soutenir substantiellement les familles du CSG. Nous parlons là de quelques millions de dollars américains ! N'oublions pas non plus que, grâce à l'homologation, récemment obtenue, beaucoup d'entre vous ont pu profiter d'une aide exceptionnelle de la part de l'État français, laquelle s'élève à 630,052,570LL pour l'année en cours. Le tableau ci-dessous vous donne une idée des aides octroyées et des bourses impayées en livres libanaises au cours de ces 4 dernières années :

Année Scolaire	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Bourses accordées aux élèves du CSG au CSG	211 759 700	249 253 340	497 804 064	?
Bourses accordées aux élèves du CSG au CNDJ	95 155 700	99 290 550	148 943 340	?
Recettes options B, C et D du CSG	-38 666 000	-35 321 000	-30 904 000	-13 280 000
Bourses impayées en LL	39 030 846	117 248 365	321 277 372	?
Bourses de l'État français				630 052 570
Ordinateurs offerts				147 200 000
Total : bourses, bourses impayées et ordinateurs			937 120 776	763 972 570

Vous l'aurez sans doute remarqué, les recettes des options B, C, et D du CSG sont négligeables par rapport aux réels besoins d'aide et cela aussi pose problème à long terme.

Sommes-nous devant un problème uniquement économique ? Y aurait-il des profiteurs au sein de la communauté du CSG ? Souffrons-nous d'un problème de solidarité **au point d'oublier que** les aides ne sont pas un dû ? Difficile de trancher, mais toujours est-il que les conséquences demeurent les mêmes : si le déficit du Collège va grandissant et que les parents n'entrent pas dans cette dynamique d'entraide, le CSG ne pourra plus assurer les aides aux familles qui en auront besoin. Toutes les aides extérieures, si toutefois elles existent, seront destinées à combler le déficit du budget.

La conséquence désolante de cette attitude est que les familles qui ont vraiment besoin d'aide se retrouveront sans soutien. En refusant de contribuer au déficit, le comité a-t-il réellement fait l'intérêt de la communauté ? A-t-il œuvré pour protéger les familles les plus vulnérables ? A-t-il pesé les conséquences de sa prise de position à savoir que **les familles qui n'auront pas payé toute la scolarité de leurs enfants seront amenées à trouver, à la fin de l'année scolaire, un autre établissement plus adapté à leurs moyens économiques** ? Si le comité des parents refuse aujourd'hui, en votre nom, une modeste augmentation de moins de 38\$, qu'en adviendra-t-il lorsque **l'État** libanais décidera **d'un réajustement des salaires** qui, lui, se chiffrerait, non en quelques centaines de livres libanaises mais en millions ?

Quant à la facturation du service de transport, **la tâche s'est avérée aussi compliquée que** hasardeuse, et ce, malgré notre souci de rester aussi proches que possible de la réalité des chiffres. Même si vous avez accepté les conditions du service de transport avant d'y inscrire vos enfants au début de l'année, il reste que beaucoup d'entre vous risquent de contester notre tarification. Le service de transport a des frais à régler indépendamment de la situation du pays. Que les cours soient dispensés exclusivement ou partiellement à distance, les contrats signés annuellement avec les chauffeurs, ou les assurances payées, ne peuvent en aucun cas être amendés en cours d'année scolaire. Cela a été **d'ailleurs** clairement expliqué **à la fin de l'année** dernière. De plus, estimer le coût réel de ce service dès le mois de février est quasiment impossible, compte tenu du nombre des jours scolaires en distanciel et du prix du carburant qui ne cesse d'augmenter d'un jour à l'autre. Notons par ailleurs que presque la moitié des élèves inscrits se sont retirés de ce service au dernier moment, ce qui en augmente automatiquement les frais. **Nous continuons, comme pour tout le reste d'ailleurs, à travailler dans l'incertitude** totale. En revanche, je ne voudrais pas vous donner l'impression que nous vous demandons une contribution arbitraire pour payer ce service. Je puis vous assurer que, d'après nos projections, et quoi que l'on fasse, le budget du transport sera gravement déficitaire. Notre incapacité à déterminer ce déficit explique pourquoi nos chiffres sont restés très proches des chiffres de **l'année dernière**.

Finalement, je ne peux que réitérer mon appel à une plus grande solidarité au sein de notre communauté, **comme j'en appelle** aussi à ne pas abuser de la générosité de nos donateurs. Je demande à chacun et chacune d'entre vous de bien peser l'avenir de l'éducation de vos enfants. Et, disons-le franchement, le Collège, qui a tout mis à votre service, ne peut pas comprendre l'attitude de votre comité. Son refus, à nos yeux, contredit l'esprit même qui anime notre service au Collège. Sachez que, sans cette solidarité entre les parents des élèves du CSG, le Collège risquerait de se transformer en une « école d'élite sociale » qui ne serait réservée qu'aux familles riches, laissant de côté les familles de condition moyenne ou simplement pauvres. Voudrions-nous **d'un établissement où l'on ne pense qu'à soi et où l'on se désintéresse** des autres ? Un tel établissement serait-il encore jésuite et chrétien ? Continuerons-nous de travailler avec et pour des personnes qui compromettent nos valeurs fondamentales et **dénaturent l'esprit de notre école** ? Dans les années à venir, seuls ceux qui accepteront le **principe de partage et d'entraide** auront vraiment leur place au sein de notre communauté.

Respectueusement,

P. Charbel Batour, S.J.
Recteur